

L'annexe "E"  
DE LA CONSTITUTION DU  
RESTIGOUCHE COUNTY SPORT & GUN CLUB ASSOCIATION INC.  
RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR LE CHAMP DE TIR

**GENERAL**

1. La sécurité est la préoccupation principale de tous les individus utilisant ce champ de tir.
2. Une cours de sécurité pour le champ de tir est obligatoire pour chaque nouveau membre. Deux copies d'attestation de l'achèvement du cours doivent être signés, l'un pour le nouveau membre, l'autre pour les dossiers du Club.
3. Le champ de tir Restigouche est un champ de tir privée, à l'usage des membres du Club, leurs associés et invités seulement.
4. Les associés et invités des membres doit lire les règlements de sécurité du champ de tir et les membres doit superviser ces associés et invités pendant le tir.
5. Les cartes de membre doivent être produits sur demande.
6. L'horaire d'ouverture est d'une demi-heure avant le lever du soleil à une demi-heure après le coucher du soleil, sept jours par semaine.

**7. LES BUTTES DE TIR ET LES CIBLES EN ACIER**

**a- LES BUTTES DE TIR**

Tous les coups de feu, sauf avec fusils de chasse pendant la tir de fosse, doivent être dirigés vers des buttes de tir approuvées.

**b- LES CIBLES EN ACIER**

b.1 Tous les coups de carabine, à l'exception des coups à percussion annulaire, tirés vers des cibles en acier, doivent être tirés d'une distance de 100 mètres ou plus, ET SEULEMENT VERS DES CIBLES EN ACIER APPROUVÉES POUR LES CARABINES.

b.2 Tous les coups de feu de pistolet et carabine à percussion annulaire, tirés vers des cibles en acier, doivent être tirés d'une distance de 10 mètres ou plus.

b.3 Les coups avec granules et chevrotines, en plomb ou bismuth seulement, tirés avec fusil de chasse vers des cibles en acier, doivent être tirés d'une distance de 10 mètres ou plus.

b.4 Les balles de fusil de chasse, en plomb seulement, tirées vers des cibles en acier, doivent être tirées d'une distance de 40 mètres ou plus.

8. NUMÉROS D'URGENCE: 911 ou GRC (détachement de Dalhousie) 685-5000

9. La signe " Champ De Tir En Usage " et le drapeau rouge à l'entrée du champ de tir doit être utilisé pour indiquer que le champ de tir est en utilisation, et ils doivent être réglés dans le position "bas ou Pas En Usage" a la fin d'utilisation.

9.a En plus, les activités de chaque section, (carabine, pistolet, tir de fosse, .22) doit être signalé en montrant un drapeau rouge à l'entrée de la section.

9. b Il faut toujours vérifier que il n'y a personne en avant de votre position de tir avant de se préparer à tirer.

10. Chaque fois qu'il a deux ou plusieurs tireurs un d'eux doit être désigné Officier-en-Charge. Le OC est responsable de la sécurité du champ de tir, et donne des commandes, y compris "feu "et "cessez le feu". Il doit s'assurer que toutes les armes sont déchargées et ne sont pas manoeuvrés au cours d'une "Cessez le feu".

11. LA PROTECTION DE LA VUE ET DE L'OUÏE EST OBLIGATOIRE pour tous les tireurs et les spectateurs pendant les tirs.

12. Nul affaiblies par l'alcool ou les drogues peuvent manier les armes. Il n'y aucune consommation d'alcool sur le champ de tir avant ou au cours d'un tir.

13. Tous projectiles perforants, des munitions explosives ou traçantes est interdite.

14. Au tir de fosse les charges sont limitées au plombe # 7 ½, # 8 ou # 9 seulement.

15. Pas de vitre, cible vivants ou de tout autre matériau cible inappropriée est autorisé.

16. Tout dispositif contraire approuvé par le directeur général de tir, les carabines sont interdits dans la section des pistolets.

## **MANIPULATION DES ARMES À FEU**

17. Pendant le transport vers et à partir du champ de tir les armes d'épaule doivent être vides et dans un étui. Les pistolets doivent être vides et verrouillé et transporté dans un étui d'arm à feu.

18. TOUTES LES ARMES doit être vide et ouvert dans le rack. En dehors de la ligne de mire toutes les armes à feu doit être vide dans l'étui. Dans une zone de sécurité désignée tous les armes à feu doit être vide quand ils sont manipulés.

19. Pas de manipulation des armes à feu est permise lorsque quelqu'un est en avant de la ligne de tir.

20. Traiter toutes les armes à feu comme si elles étaient chargé et armé, ne jamais balayer ou pointer vers des personnes.

21. POINTEZ LES ARMES À FEU VERS LA BAS DU CHAMP DE TIR QUAND ILS SONT

CHARGÉS, (pas vers le haut ou vers le bas).

22. Les armes à feu nécessitant une réparation doivent être déchargés et retiré de la ligne de tir à une zone de sécurité désigné.

23. Quand un commande "cessez le feu"ou "STOP" est donnée par n'importe qui sur le champ de tir des toute armes à feu doivent être déchargés, et tous les tirs et les autres activités doivent s'arrêter jusqu'à ce que le problème a été résolu.

24. PROCEDURE RATÉ: garder l'arme pointée vers le bas de champ de tir et d'aviser l'Officier-en-Charge. Ne pas décharger IMMÉDIATEMENT, attendez au moins 60 secondes avant d'ouvrir l'arme à feu.

## **ETIQUETTE DU CHAMP DE TIR**

25. Un bon esprit sportif et l'étiquette est demandé en tout temps.

26. Respectez les autres tireurs. Lorsque la champ de tir n'est pas réservé son utilisation suivre le principe du premier arrivé, premier servi.

27. Prenez vos douilles vides, les déchets et les cibles lors votre tir est terminé..

28. Ne jetez pas des cartouches chargées ou défectueuses dans les poubelles au champ de tir; prenez TOUTES vos munitions avec vous lorsque vous quittez.

29. Si vous avez déplacé des cibles d'acier retournez les à leur emplacement d'origine lorsque vous avez terminé de tir.

## **COMMANDES DU CHAMP DE TIR**

o Apportez votre arme à feu à la ligne de tir

o Charger et faire des prêts

o Êtes-vous prêt?

o En attent (stand by)

o Feu

o Cessez le feu (STOP)

o Si vous avez terminé, de décharger et de montrez vide

o Arme vide

o Le champ de tir est sûr

o patch, le score, changez cibles, etc

## ATTESTATION

### RESTIGOUCHE COUNTY SPORT & GUN CLUB ASSOCIATION INC.

#### Cours de sécurité de champ de tir avec succès:

Date (aaaa-mm-dd): \_\_\_\_\_

Nom du membre

Imprimer \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Range Officer

Imprimer \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

**Copie Club**